

Assemblée de quartier – Conseil des XV

Présences

Elu.es

Marc HOFFSESS – Adjoint en charge de la transformation écologique du territoire

Marina LAFAY – Elue référente du quartier Conseil des XV

Antoine DUBOIS – Elu référent du quartier Neudorf-Museau

Services de la Ville :

Ahmed FARES - Correspondant de quartier – Conseil des XV

Elodie SEGURA – Chargée de mission de quartier

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade –

Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Clément GIRARD – Directeur de la Participation Citoyenne

Intervenants :

Eugénie LOPEZ - Coordinatrice de Développement Social – Bas-Rhin

Aurélie DACOSTA - Coordinatrice sociale du Projet Veilleur Sénior

Citoyens :

Environ 120 citoyens présents.

Ordre du Jour proposé :

1. Projet Veilleur Sénior
2. Bowling de l'Orangerie
3. Communication participation citoyenne
4. Actualités des ateliers de quartier
5. Forum de la Participation Citoyenne
6. Informations sur les réunions à venir
7. Points divers

Introduction

Mot d'accueil – Marina LAFAY

Marina Lafay, élue référente du quartier du Conseil des XV remercie ses collègues pour leur présence à cette 6^{ème} assemblée de quartier : M. Hoffsess, Adjoint en charge de la transformation écologique du territoire, M. Dubois, Elu référent du quartier Neudorf-Museau ainsi que M. Matt, conseiller départemental et conseiller municipal de l'opposition, Mme Reymann, conseillère départemental et M. Jakubowicz, conseiller municipal de l'opposition. L'élue souhaite également la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

Intervention Flavie Heuillard - CAPC

Bienvenue à l'assemblée de quartier du Conseil des XV ! Flavie Heuillard, chargée d'animation de la Participation Citoyenne rattachée à la Direction de Territoire travaille en lien avec les habitants du quartier du Conseil des XV mais aussi de la Krutenau et de l'Esplanade. La Direction de Territoire (DT) est composée de Wanda MONHEIT, directrice de Territoire, Ahmed Fares, correspondant de quartier en charge de la gestion urbaine de proximité, Elodie Segura, chargée de mission de quartier en charge du lien avec les associations et Flavie Heuillard. La DT est présente dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous pouvez contacter Flavie Heuillard à l'adresse : flavie.heuillard@strasbourg.eu ou au 06 31 55 69 24.

Pour les personnes se rendant pour la première fois en Assemblée de quartier, cette rencontre est un espace d'expression dédié aux habitants du quartier, un temps d'échange pour rencontrer les élu.es et/ou services de la Ville et un lieu d'information sur les projets de la Ville. Au sein de ces assemblées de quartier, des ateliers de quartier (Groupes d'habitants qui se réunissent pour mener des réflexions sur une thématique qui les intéressent) peuvent être créés. Au Conseil des XV, trois ateliers de quartier (ATQ) sont encore actifs : l'Atelier Bistrot du Marché, l'ATQ Place d'Islande, l'ATQ Zoo. Un point plus précis sur ces ateliers de quartier sera réalisé par la suite lors de cette rencontre.

Vous avez la possibilité de créer de nouveaux ateliers ou d'intégrer les ateliers en cours à tout moment. Pour cela, il suffit de contacter la Chargée d'Animation de la Participation Citoyenne.

1. Projet Veilleur Sénior

La Ville de Strasbourg en partenariat avec l'association les Petits frères des Pauvres propose une nouvelle manière de lutter contre l'isolement de nos aînés. Le projet Veilleur Sénior permet d'accompagner depuis le 01/01/2022 les aînés du quartier dans leur quotidien, en lien avec les acteurs associatifs, les travailleurs sociaux et les professionnels de santé. Cette veille active permet de prévenir l'isolement et ses conséquences. Pour le moment, ce projet concerne uniquement le quartier Conseil des XV mais va s'étendre dans d'autres quartier en commençant par l'Esplanade.

Les objectifs sont de proposés aux séniors isolés de :

- Avoir un accompagnement sur des problématiques liées à leur vie quotidienne.
- Accéder à une information utile et trouver les bons interlocuteurs qui sauront répondre à leurs questions dans leurs démarches administratives.
- Participer plus facilement aux événements conviviaux, aux animations et aux ateliers proposés par les associations du quartier. (Ateliers, jeux, dessin, tricot, etc.).
- Recevoir la visite de bénévoles pour passer un moment convivial ou simplement avoir de la compagnie.

Si vous souhaitez être accompagné ou si vous souhaitez devenir bénévole vous pouvez contacter l'association les Petits Frères des Pauvres au : 03.88.25.00.65.

Temps d'échanges

- Une habitante demande des renseignements sur la fermeture des locaux du Centre Culturel et Social Rotterdam (CCSR). Elle souhaite savoir également si les activités du CCSR seront maintenues.
 - o Marina Lafay indique que les activités du CCSR sont toujours maintenues mais que l'association ayant perdu son agrément à la CAF, la Ville s'est alignée sur cette décision en retirant l'attribution d'un local au Centre. Par ailleurs, la Ville a pu rencontrer plusieurs fois le centre et si leurs activités viennent à se développer alors la question des locaux pourra être de nouveau posée. Effectivement, les discussions ont donné lieu à un maintien de l'activité ludothèque. Par ailleurs, madame Lafay donne la parole à Alexis Taube Leguern, vice-président du CCSR pour compléter son propos.
 - o M. Taube-Leguern indique qu'effectivement le centre a pu rencontrer la Ville à plusieurs reprises, cependant, il regrette de n'avoir eu connaissance de la reprise des locaux que très tard.

2. Bowling de l'Orangerie

L'élue référente du quartier présente un point d'étape sur le réaménagement du bowling de l'Orangerie. En effet, le bâtiment existant est ancien et c'est une passoire thermique. De plus, à sa construction celui-ci n'a pas été intégré dans le paysage. Quant à l'intérieur, il ne convient plus par rapport aux surfaces de jeux nécessaires. Afin de respecter la procédure, lors du renouvellement du bail, un appel à projet a été passé. La seule entreprise qui a répondu est l'entreprise RIMEA en proposant la démolition et la reconstruction d'un nouveau bowling. La livraison d'un nouveau bâtiment est prévue au 2eme semestre 2024.

Quelques habitants ainsi que l'association ADIQ (Association Des Intérêts du Quartier), ont interpellé l'élue sur l'intégration paysagère du nouveau lieu ce qui a donné suite à un échange entre l'ADIQ et la société de construction en amont de l'assemblée de quartier.

Actuellement, les scénarios proposés sont dans l'attente d'un retour de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Cependant, on sait déjà que des aspects réglementaires sont à respecter comme notamment la zone du jardin de l'Orangerie qui est une zone classée. Il était prévu, également, que le bowling soit de haute qualité environnementale. Pour respecter cela, beaucoup de bois sera utilisé dans l'architecture du bâtiment afin d'avoir moins de perte énergétique.

Un plan du nouveau bowling pourra être présenté à l'automne.

Temps d'échanges

- o Madame Lafay s'adresse à M. Kah, vice-président de l'ADIQ, qui a pu prendre connaissance des plans pour voir la bonne intégration du bâtiment dans le parc classé.
- M. Kah indique que la rencontre avec M. MEYER a bien eu lieu et qu'il n'a pas eu d'éléments très précis pour le moment. Cependant, il peut ajouter que pour pouvoir faire des compétitions internationales dans ce bowling de nouvelles pistes vont être construites en passant de 24 pistes aujourd'hui à 32 pistes. À l'intérieur, seront construits une partie brasserie et un restaurant. Il est important de souligner qu'il est convenu d'intégrer à ce bâtiment des toilettes

publiques qui seront accessibles par l'extérieur même quand le bowling sera fermé et gérés par la société de M. MEYER lui-même.

Par ailleurs, le projet ne sera livré qu'au cours du deuxième semestre 2024. Les architectes sont en train de travailler sur l'intégration du bâtiment dans le parc et recontacteront l'ADIQ dès que les plans seront finalisés. Le projet tel que présenté paraît un très beau projet. Pour rappel, le budget attribué à ce projet est de plus de 10 millions d'euros.

- Madame LAFAY, rappelle que le Bowling aura un gabarit inférieur à celui qu'on a aujourd'hui. L'idée est de le faire mieux et de mieux l'intégrer dans le parc.
- **Questions/Demandes des citoyens** : Pourquoi passez-vous par l'ABF ?
 - **Commentaires/Réponses des élu.es ou services** : Marina Lafay indique que c'est une procédure réglementaire et qu'elle pense que le classement du parc de l'Orangerie ou éventuellement la proximité du Pavillon Joséphine peuvent nécessiter le passage devant l'ABF. Elle indique, cependant, qu'elle va se renseigner pour apporter une réponse plus précise.
 - Cette procédure s'explique par la localisation de l'emprise foncière dans un parc (Parc de l'Orangerie) classé au titre des monuments historiques par arrêté du 25 mars 1993. Tout projet est donc à ce titre réglementairement soumis au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin. Cette obligation explique que le dossier d'autorisation d'urbanisme ne sera pas instruit par le service municipal de la Police du Bâtiment mais par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

3. Communication participation citoyenne

Flavie propose un point rapide sur la communication de la Participation Citoyenne. En effet, désormais, les affiches des assemblées de quartier et des réunions publiques seront sur fond orange afin de respecter une nouvelle charte graphique.

De plus, une nouvelle page *Ateliers de quartier* a été créée sur la plateforme de la participation citoyenne (<https://participer.strasbourg.eu/>). Cette page permet aux habitants qui le souhaitent, de créer directement un atelier de quartier avec un compte MonStrasbourg, de faire la promotion de cet atelier de quartier et d'être contactés directement par d'autres habitants intéressés. Pour y accéder, vous devez vous rendre sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/ateliers-quartier> avec un

Temps d'échanges

- Un habitant indique qu'il n'a pas retrouvé l'affiche de l'Assemblée de quartier du Conseil des XV.
 - La CAPC indique que les informations relatives à l'assemblée de quartier du Conseil des XV se trouve sur la page <https://participer.strasbourg.eu/aq-conseil-des-xv> mais qu'elle diffusera, pour les prochaines assemblées, l'affiche dans les actualités de la plateforme.
- Une habitante remarque que des rues sont largement oubliées dans le tractage
 - Marina Lafay indique que les affichages sont réalisés sur l'ensemble du quartier mais que des affiches sont régulièrement arrachées, le jour même y compris. Elle précise qu'il est important de laisser les affiches sur les portes pour que le plus grand nombre d'habitants possibles aient accès à l'information. L'élue ajoute que lorsqu'on s'aperçoit que des affiches sont arrachées, on repasse afficher dans ces rues

- Une habitante fait remarquer que le nom du quartier indique uniquement Conseil des XV et que beaucoup d'habitants ne se sentent pas inclus. Il manque, selon elle, le nom « Orangerie ».
 - o Mme LAFAY, rappelle que c'est bien le territoire Conseil des XV – Orangerie. Elle précise que sera ajouté le terme Orangerie pour que tout le monde se sente concerné. Elle ajoute que les habitants peuvent la contacter ou contacter la DT s'ils s'aperçoivent que l'affichage n'a pas été réalisé dans toutes les rues.
- Une habitante remercie l'élue pour l'ajout du terme « Orangerie » sur l'affiche.
- Un citoyen ajoute que, selon lui, le boulevard d'Anvers n'est ni l'Orangerie, ni le Conseil des XV et que faire apparaître une carte du quartier serait plus approprié pour identifier le périmètre du quartier
 - o La CAPC indique qu'elle essayera, si cela est lisible, d'ajouter une carte du quartier sur la prochaine affiche d'assemblée de quartier

4. Actualités des ateliers de quartier

Trois ateliers de quartier sont en cours dans le quartier Conseil des XV :

- L'ATQ Bistrot du marché

Vous avez la possibilité de retrouver les membres de l'Atelier de quartier un samedi par mois sur le marché Boulevard de la Marne pour un temps convivial. De plus, les membres de l'atelier tiennent un petit cahier sur lequel ils inscrivent les demandes et les remarques des habitants qui se rendent à la permanence. Celles-ci sont ensuite transmises à l'élue de quartier qui peut y répondre. Un premier temps de permanence du Bistrot a déjà eu lieu début avril et la prochaine permanence se tiendra le 27 mai.

Par ailleurs, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de rejoindre l'atelier de quartier et de tenir avec eux ces permanences sur le marché Boulevard de la Marne. Pour cela, vous pouvez contacter Véronique Zhong, porteuse de l'atelier, ou Flavie Heuillard.

Enfin, les membres de l'ATQ demandent une petite rallonge de budget pour l'achat de nourriture et de café pour accueillir les autres habitants sur le stand. Une rallonge de 200 € est accordée à l'atelier.

- L'ATQ place d'Islande

La prochaine rencontre de cet atelier de quartier aura lieu le 13 avril au local associatif de la Ruche 35 - 35 rue Vauban de 18H30 à 19H30. Le porteur de l'atelier Etienne Fleury, s'excuse de ne pas pouvoir être présent lors de cette assemblée et il a donc demandé à la CAPC de relayer ses propos. Le prochain temps de rencontre de cet atelier aura pour objectif de partager à l'ensemble des membres de l'ATQ une synthèse de la rencontre que certains ont pu avoir avec le CROUS.

Mme LAFAY rappelle que le terrain de la Place d'Islande appartient à l'État. En effet, ce terrain est attribué au CROUS pour créer une résidence étudiante. Le dialogue continue entre la Ville et la Préfecture afin que le projet puisse intégrer les demandes de l'ATQ et des associations du quartier comme l'ADIQ et pour que ceux-ci puissent avoir des informations sur le dimensionnement du projet et l'architecture prévu. De plus, l'élue qu'elle a été interpellée plusieurs fois sur le nettoyage de cette place mais que, ce terrain étant propriété de l'État, la compétence de nettoyage n'appartient pas à la Ville. Il en est de même pour l'abattage des arbres sur cette place.

- L'ATQ Zoo de l'Orangerie :

Un prochain temps de rencontre est proposé le 13 mai aux membres de l'atelier de quartier Zoo. Cette réunion leur permettra de rencontrer les élus sur ce sujet. En effet, la demande principale des membres de cet atelier était de rencontrer les élu.es afin de prendre connaissance des suites de l'aménagement du Zoo. Mme HAMARD, adjointe en charge des animaux dans la ville et du Parc de l'Orangerie ainsi que Mme Lafay vont recevoir prochainement cet ATQ en présence des services de la Ville.

Temps d'échanges

- Un habitant demande des informations sur la mini-ferme
 - o Madame Lafay indique qu'un appel d'offre va être lancé pour proposer une alternative au Zoo et à la mini ferme. L'objectif de celui-ci sera de proposer des actions d'éducation et de sensibilisation aux animaux de nos régions.
 - o La CAPC rappelle qu'elle reste disponible si des habitants souhaitent créer un nouvel atelier de quartier ou se joindre à ceux déjà existants.
 - o L'élue de quartier rappelle qu'un ATQ peut être très ponctuel (comme par exemple l'atelier de quartier qui s'était constitué sur la pollution de l'air, visuelle et sonore Allée de la Roberstau) et que ceux-ci restent ouverts à tous à tous moments en fonction des besoins des habitants.

5. Forum de la Participation Citoyenne

Clément Girard, directeur de la Participation Citoyenne présente le nouveau dispositif de la Participation Citoyenne : le Festival des Possibles. Cet événement vise à célébrer et valoriser les ATQ en cours. La nouveauté de cet événement annuel est que celui-ci sera itinérant, organisé tous les ans dans des territoires différents.

Cette année le Festival des Possibles aura lieu le 4 juin dans le quartier St Arbogast de la Montagne Verte. Pour les autres éditions nous verrons, où le mettre en œuvre, sur quel territoire. Sur cet événement, vous pourrez retrouver : un grand espace de débat (AGORA), de nombreux ateliers, des stands et des présentations des dispositifs et des initiatives citoyennes.

Si vous portez un ATQ ou un Budget Participatif et que vous souhaitez tenir un stand pour présenter votre projet lors de cet événement, vous pouvez prendre contact avec la Direction de la Participation Citoyenne ou vous pouvez signifier votre volonté de nous rejoindre en contactant Flavie.

6. Informations sur les réunions à venir

Les prochains temps de rencontres de participation citoyenne :

Atelier Place d'Islande – Réunion de synthèse

Le 13 avril de 18h30 à 19h30 à la Ruche 35 – 35 rue Vauban

Réunion publique « Cadre de vie et tranquillité publique dans le quartier »

Le 19 avril de 18h30 à 20h – Salle du Bon Pasteur

- Madame LAFAY tient à préciser que cette réunion sera l'occasion de répondre aux demandes de certains habitants sur les questions de sécurité ainsi que de préciser le rôle et les compétences de la police municipale et nationale

Atelier Zoo – Rencontre habitants et élus

Le 13 mai de 10h à 12h – Direction de Territoire – 44 BD d’Anvers pour les membres de l’atelier de quartier.

Réunion publique « Évaluation bande cyclable Allée de la Robertsau »

Le 22 mai de 18h30 à 20h – Lieu à définir

- L’élue de quartier ajoute que cette rencontre se tiendra en présence de Sophie Dupressoir, élue en charge de la ville cyclable et marchable. Cette rencontre sera l’occasion de présenter les résultats de cette évaluation. Les habitants de la Robertsau peuvent également participer à cette rencontre s’ils le souhaitent.

Atelier Bistrot du Marché – Prochaine permanence

Le 27 mai de 10h à 12h – Marché Boulevard de la Marne

Festival des possibles

Le 4 juin de 10h à 19h - Quartier St Arbogast à la Montagne Verte

Temps d’échanges

- Madame Lafay précise qu’une réunion sur le sujet du stationnement aura lieu à la mi-mai en présence de Pierre Ozenne. Le lieu de cette rencontre n’est pas encore défini mais la CAPC vous informera de cette rencontre dès que le lieu sera trouvé. De plus, un affichage sur les portes d’immeuble et une information sera diffusée sur le site <https://participer.strasbourg.eu/>
 - Pour information, cette rencontre se tiendra le 15 mai de 19h à 21h au Pôle Européen de Gestion et d’Économie - 61 avenue de la Forêt Noire.
- Un habitant fait remarquer que l’information par l’affichage n’est pas toujours idéal
 - Marina Lafay indique que Flavie transmettra également cette information par mail pour les personnes inscrites sur les listings à l’entrée.

7. Points divers

Temps d’échanges

- Une habitante fait remarquer qu’elle a assisté à la présentation du projet du Tram sur l’avenue des Vosges et que lors de cette rencontre des plans lui ont été présentés. Les plans présentés l’ont inquiété notamment vis-à-vis du report de la circulation dans les rues du quartier. Elle suggère alors de créer un ATQ sur l’impact du report de circulation dans le quartier du Conseil des XV et de la Robertsau. En effet, sur le plan est présenté un « tourne à droite » pour les automobilistes venant de l’Avenue de la Forêt Noire au niveau de l’Allée de la Robertsau. Si l’objectif est de désenclaver le quartier, ces aménagements risquent de faire du Boulevard Jacques Preiss la nouvelle Avenue de la Forêt Noire.
- M. Kah ajoute que tous les jours il y a plus de 10 000 salariés venant de l’extérieur pour travailler dans les nombreuses entreprises du Port du Rhin. Ils viennent souvent par l’autoroute et passent par l’Avenue des Vosges et la Place de Haguenau. Cela va énormément impacter la circulation et le quartier. Ce transit qui passe par l’Avenue des Vosges va se retrouver boulevard d’Anvers, Bd Tauler et Bd Ohmacht et jusqu’à place de Bordeaux, déjà très encombrée Il se demande si des études ont été réalisées sur ce projet. Il s’inquiète également de l’augmentation très sensible de la circulation automobile et par conséquent de la pollution sur le Boulevard d’Anvers ce qui est en contradiction avec les objectifs de réduction de la pollution que notre municipalité prône.

- M. Jakubowicz, conseiller municipal, ajoute sur le projet de tram qu'il faudrait, selon lui, élargir la réflexion à la question de la piste cyclable sur l'allée de la Robertsau. Il propose que ce périmètre soit également traité lors de la réunion du 22 mai.
 - o Madame Lafay indique qu'élargir le périmètre au trajet du Tram pourrait permettre aussi de traiter la question du port du Rhin.
 - o M. Hoffsess ajoute, en tant qu'élu référent du quartier Robertsau-Wacken, qu'un atelier de quartier s'est constitué à la Robertsau-Wacken sur la question des mobilités. Il appuie alors la proposition de poser l'ensemble des questions de mobilités (cyclable, piétonne, voiture, transport en commun) dans une même réflexion. Il ajoute qu'il faut dépasser l'échelle du quartier pour appréhender les mobilités et pour bien comprendre les enjeux qui leur incombent. La Robertsau est impactée notamment par la modification de la ligne E qui permet de rejoindre les lycées de secteur et qui permet aux étudiants d'aller vers Illkirch. Cette liaison directe sera coupée à hauteur de la place de la République mais au bénéfice d'une ligne directe allant de la Robertsau à la Gare.

M. Hoffsess indique qu'il espère que toutes et tous, de toutes couleurs politiques, soient préoccupés par l'enjeu de moins utiliser la voiture. Il précise que l'important serait de ne plus privilégier la voiture sur tous les déplacements et de trouver le mode de déplacement qui évite la voiture quand c'est possible. Pour permettre à chacun d'utiliser les transports en commun il faut étudier les mobilités à l'échelle de l'EMS afin de démultiplier les échelles pour se déplacer. Collectivement, l'EMS essaye d'appréhender la vraie problématique : la connexion entre les différents modes de transport.
 - o Marina Lafay remercie l'intervention de son collègue et complète son propos en ajoutant que, dans le quartier Conseil des XV, l'arrivée de la Ligne G va impacter positivement le quartier. Du plus, elle propose à Antoine Dubois, élu référent du quartier Neudorf-Museau d'apporter des informations sur la politique de stationnement, politique qui va avoir un impact certain sur le quartier du Neudorf.
 - o Antoine Dubois revient sur l'assemblée de quartier du Neudorf-Musau dans laquelle les habitants ont fait intervenir l'association Respire, Association Nationale pour l'Amélioration de la Qualité de l'Air et la Défense des Victimes de la Pollution qui a démontré que la pollution dans le quartier était assez catastrophique. M. Dubois insiste sur l'importance de l'adaptation de nos comportement individuels dans une phase de transition écologique. Il précise que leurs prédécesseurs ont développé la politique de l'aménagement de la ville sur une urbanisation croissante notamment en proximité d'axes très polluants. Il constate aujourd'hui que des places de stationnement vont devoir sauter et précise que c'est un choix politique qui est fait. Il y a des habitations créées avant 1968 au Neudorf qui étaient sans places de stationnement. Un certain nombre d'habitants sont donc confrontés à la problématique du manque de places pour garer leur voiture. La politique du stationnement a donc plusieurs aspects : permettre à ces personnes de pouvoir garer leurs voitures et favoriser l'utilisation de parkings relais en en créant de nouveaux. En effet, à l'heure actuelle des parkings à l'extérieur de la Ville sont quasiment vides. M. Dubois ajoute que lorsqu'on rend le stationnement payant, certains habitants en ont besoin et d'autres non, cela incite certaines personnes à se séparer de leur voiture car ils n'en ont pas l'utilité. Une autre mesure est de mettre en place, à l'image du stationnement en zone bleue, un stationnement sur place violette qui va limiter le stationnement à une certaine durée.

- Avez-vous, dans votre politique de stationnement, pris en compte le cas des personnes en situation de handicap, des séniors, des familles avec bébé ?
 - o L'idée est de pouvoir aller vers des mesures transitoires.
 - o Mme Lafay revient sur le témoignage de M. Dubois qui est, selon elle, intéressant car son quartier est très touché par cette politique de stationnement. Elle indique qu'au Conseil des XV, la question du report de stationnement devra être traitée. Elle ajoute que les personnes utilisant les places ne sont pas forcément des gens qui vivent dans le quartier. Enfin, elle invite les personnes présentes à venir rencontrer Pierre Ozenne, adjoint aux espaces publics partagés, à la voirie et aux foires et marché et notamment référent sur les questions de stationnement, le 15 mai lors de la réunion publique.
- Une habitante souhaite remercier la Ville car de plus en plus d'arceaux à vélo sont installés dans le quartier et souhaiterait savoir si des ateliers pour apprendre à réparer son vélo auraient lieu dans le quartier. L'habitante précise qu'elle connaît déjà l'association Bretz-Selle
 - o Un habitant indique qu'il existe également l'association Vélo Station au Neudorf.
- Un citoyen demande une présentation de l'ensemble du projet du Tramway et affirme que c'est un bon projet.
- M. Matt, remercie la Ville de Strasbourg pour l'organisation de ces temps d'échanges et ajoute que ça lui donne l'occasion d'avoir plus d'informations sur les projets de quartier. Cependant, il regrette que l'ordre du jour de l'assemblée ne parle pas davantage des projets du quartier, et des projets, qui, selon lui, avancent sans l'accord des habitants. Il cite, notamment, le projet ESPEX (ESpaces Extérieurs) Rotterdam, le projet d'éclairage rue Erckmann Chatrian, le projet de réaménagement de la placette Rotterdam. Pour ce dernier exemple, il indique que 190 appartements sont concernés par ces aménagements et demande si une réunion d'information sera prévue sur ce sujet ?
- Une habitante indique qu'elle venait pour « un mode d'emploi sur la citoyenneté », concernant le projet Placette Rotterdam. Elle ajoute qu'elle trouve inadmissible qu'aucun habitant n'ait été présent à la réunion sur ce projet. Elle propose alors la création d'un atelier de quartier sur la placette Rotterdam.
- M. Matt intervient en ajoutant qu'il a l'impression qu'on fait toujours sans l'accord des habitants.
 - o Mme Lafay reprend la parole et répond aux interrogations. Elle précise, pour le stationnement, que l'ajout de places pour les personnes en situation de handicap se fait déjà sur demande auprès du correspondant de quartier : Ahmed Fares à l'adresse ahmed.fares@strasbourg.eu. Elle ajoute, qu'effectivement la municipalité a des désaccords avec l'opposition sur ces questions.
 - o Par ailleurs, elle indique qu'elle n'a pas évoqué l'ESPEX Rotterdam car le projet a été largement concerté et qu'elle ne souhaitait pas remettre le sujet en débat si autant de réunions ont déjà été réalisées. Une réunion de présentation globale du projet aura lieu en juin.
 - o Sur le projet de réaménagement de la placette Rotterdam, au bout du Boulevard d'Anvers, la Ville souhaitait inviter les habitants et les syndics pour une réunion publique. L'élue de quartier regrette que les citoyens ne soient pas venus suffisamment nombreux et va donc réfléchir à l'organisation d'une autre rencontre. Marina Lafay rappelle qu'il y a de nombreuses réunions publiques organisées, qu'il y a aussi l'avis des services techniques et des décisions politiques données et que tout le monde essaie d'avancer ensemble.

- Une habitante questionne la fermeture de la rue scolaire/ Wallonie ? Elle souhaite savoir pourquoi cette rue sera totalement fermée et pas uniquement pendant les heures d'ouvertures et de sorties d'école. Elle demande également si cette rue restera fermée pendant la période estivale ?
 - o Madame Lafay insiste sur l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de la rue école et réaffirme la décision de la collectivité qui est de fermer ce tronçon de rue où il n'y a pas d'accès à des garages. L'élue rappelle que les conseils d'écoles sont plutôt favorables à la création de rues scolaires. Elle précise qu'il n'est pas prévu de ré-ouvrir la rue pour l'été. Cependant, ce dispositif reste souple et expérimental. Un temps de bilan sur celui-ci sera prévu.
- M. Jakubowick précise que la concertation sur le tram nord s'achève le 18 juin et que celle-ci servira de base aux prochaines délibérations. Il ajoute que, selon lui, il serait positif qu'un atelier se crée pour intégrer la concertation sur le projet tram. Il ajoute qu'il souhaiterait que soit présenté aux habitants du quartier les documents relatifs au projet du Tram. Enfin, il indique que sa demande est que ce quartier soit traité à égalité avec les autres secteurs et qu'il puisse intégrer le bilan de concertation du projet Tram.
- Une citoyenne remarque, sur le projet d'éclairage rue Erckmann-Chatrian, qu'une grande majorité des habitants étaient contre la mise en place de l'éclairage en façade d'immeuble. Elle demande des renseignements sur l'évolution du dossier qui est source d'angoisse.
 - o L'élue de quartier indique qu'elle n'a pas plus d'informations, pour le moment sur ce dossier que celles présentées lors de la réunion publique. Elle précise, cependant, que le projet présenté correspond au souhait d'avoir des largeurs de trottoir suffisante pour déambuler, libres de tout obstacle. De plus, cela permet de laisser la place aux arbres sur les trottoirs. Enfin, elle ajoute que des études sont en cours.
- Une habitante ajoute que M. Ozenne s'est engagé à ce que des informations soient disponibles sur la plateforme participer.strasbourg.eu et à revenir vers les citoyens concernés.
- Une habitante revient sur la question de la fermeture de la rue de Wallonie. Elle indique qu'avec les travaux en cours elle n'arrive pas à accéder à son garage. Elle souhaiterait avoir les plans présentés lors de la concertation.
- Une habitante n'est pas en accord avec la politique de stationnement prévue. Elle affirme que personne n'a réussi à réduire la pollution de l'air avec l'augmentation du prix du stationnement. Elle ajoute que ce qui est proposé par la municipalité n'a, selon elle, rien à voir avec la planète et ne trouve pas normal que la politique de stationnement soit dictée par la municipalité. Elle ajoute que chacun est libre et que, pour elle, c'est une atteinte à sa vie privée et à sa liberté et fait référence au régime communiste qui, selon elle, ressemblerait à la politique menée par la municipalité actuelle.
 - o M. Dubois reprend la parole en indiquant que c'est faire un raccourci de penser que la question du stationnement puisse être résolue par la taxe. Le raisonnement qui vient avant, c'est de rendre de l'espace public aux habitants. En ce qui concerne l'abonnement aux parking en ouvrage, le prix pourrait être compris entre 60 et 90 euros. Effort d'aller un peu plus loin.
- Pour finir, une habitante remercie Mme Lafay d'avoir enfin avoué que le projet Espex est finalisé à son avis depuis le début contrairement à ce qui a été dit aux réunions précédentes et donc que l'avis des habitants n'est absolument pas pris en compte.

Madame LAFAY remercie l'ensemble des participants pour leur présence.